

4 étoiles pour le Club de Golf Royal Laurentien

Tourisme

LUNDI, 26 SEPTEMBRE 2011



Le 12 Septembre dernier Le Club de Golf Royal Laurentien s'est vu octroyé la certification "4 étoiles" par la Corporation de l'industrie Touristique. L'équipe de Golf et chalet Royal Laurentien en est très fier puisque cette nouvelle classification au niveau des terrains de golfs rejoint la classification 4 étoiles que l'entreprise détient pour son volet hébergement, qui est aussi décerné par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ <http://www.citq.qc.ca>)

mandaté par le Ministère du tourisme du Québec pour évaluer les établissements d'hébergements, terrains de golfs, les certifications de tourisme durable etc

Depuis cet été, les terrains de golf du Québec sont classifiés sous forme d'étoiles, tout comme en hôtellerie, afin d'offrir aux golfeurs un outil supplémentaire les assistant dans leur choix de club de golf. L'industrie du golf veut ainsi aider le golfeur à mieux se retrouver parmi le vaste choix de 360 terrains de golf au Québec et ainsi l'inviter à découvrir de nouveaux parcours. En partenariat avec la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) et le Ministère du tourisme, un comité consultatif composé de divers intervenants de l'industrie du golf a travaillé au cours de la dernière année, à établir une grille d'évaluation objective. Elle détermine le niveau de classification selon des critères axés sur la qualité des installations et l'éventail des services offerts aux golfeurs.

Les étoiles seront affichées non seulement au club par un panneau officiel au club de golf, mais également sur tous les sites Web de golf, de tourisme et de loisirs. Y compris le site l'ATGQ, le site du MAXIgolfEXTRA.com et celui des Conditions de golf Sportactivites.com.

Buts de la classification :

L'industrie du golf souhaite encadrer davantage l'offre aux golfeurs. Elle a donc créé, par l'initiative de l'ATGQ, un système de classification des terrains de golf au Québec afin de :

aider le golfeur à mieux comprendre les caractéristiques qui différencient les terrains de golf autres que la traditionnelle façon, privé vs public, et donc l'aider à faire un meilleur choix de terrains selon ses habiletés et ses besoins en terme de services; aider le terrain de golf à se positionner dans son marché en s'identifiant selon une classification uniforme et homogène, donc basée sur une comparaison de services et de l'offre aux golfeurs déterminée par l'industrie du golf; aider le terrain de golf dans sa démarche d'amélioration continue des services, des équipements et des bâtiments par une méthode de scénarisation lui permettant d'investir aux bons endroits et efficacement, pour mieux se positionner dans le marché et/ou pour mieux servir le golfeur.



Le processus de classification consiste à l'évaluation des parcours du terrain de golf, des services, des pavillons et du développement durable. L'évaluateur procède à la vérification